

Questions orales

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PÉTROLE BRUT CANADIEN—L'OPPORTUNITÉ D'UNE PROLONGATION DU BLOCAGE DES PRIX AU-DELÀ DU 1^{er} AVRIL

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Puis-je demander au premier ministre si le gouvernement envisage ou a l'intention de prolonger le blocage du pétrole brut canadien au-delà du 1^{er} avril, même si l'on a dit à la conférence sur l'énergie qu'il prendrait fin le 1^{er} avril et si le premier ministre a annoncé, sauf erreur, ce qu'il a appelé une hausse raisonnable? Envisage-t-on maintenant de prolonger le blocage?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si le chef de l'opposition veut parler de la prolongation du blocage actuel, la réponse est non. Il n'est pas question de le maintenir après le 1^{er} avril; mais, bien sûr, le gouvernement préconise un blocage dans le sens que le prix intérieur sera inférieur au prix mondial. A cette fin, nous demanderons donc aux provinces, à l'industrie de coopérer et aux partis de l'opposition de nous appuyer, afin que les Canadiens paient un prix moins élevé que le prix mondial.

* * *

LA CONSOMMATION

LE PROJET DE HAUSSE DU PRIX DU PAIN—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, au sujet du coût de la vie, j'aimerais demander au ministre de la Consommation et des Corporations s'il songe à prendre des mesures pour s'assurer que le conseil des boulangeries ne donnera pas suite à son projet de hausser le prix du pain de 4c. la miche vu que la Commission de révision des prix de l'alimentation a déclaré qu'une augmentation ne devrait pas dépasser 2c.?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, à mon avis, l'attitude du gouvernement envers toute hausse injustifiable du prix des denrées alimentaires a été confirmée récemment dans le discours du trône. La Commission est en train d'étudier la situation et doit présenter un dernier rapport sur l'incidence des propositions de l'industrie. Nous devons certes être prêts à assumer nos responsabilités une fois en possession de ces renseignements.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, on ne peut qu'être frappé par l'engagement pris par le ministre.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: J'aimerais demander au ministre comment il compte exactement remplir ses obligations, puisqu'il a refusé de présenter au Parlement une mesure législative l'autorisant, ou autorisant la Commission, à contenir une hausse des prix injustifiable.

M. Gray: Monsieur l'Orateur, nous avons prouvé par le passé que nous pouvions tenir nos engagements en pareils cas, et nous sommes prêts à le refaire.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il soit utile de s'acharner sur ce ministre.

Des voix: Bravo!

[M. Stanfield.]

LES ENTRETIENS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX QUANT À L'INTERDICTION D'UNE HAUSSE DU PRIX DU LAIT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture à propos d'une augmentation possible du prix du lait. A la suite des discussions qu'il a eues et des ententes qu'il a établies avec des organismes de certaines provinces, j'aimerais lui demander s'il y a eu d'autres pourparlers en ce qui a trait à cette subvention ou des mesures envisagées par le gouvernement pour éviter au consommateur de lait une hausse de prix, ce produit étant si essentiel à la santé des Canadiens et surtout des enfants?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous avons eu des consultations avec plusieurs provinces qui nous ont fait part de leur désir d'augmenter le prix du lait, du fait de l'accroissement des frais de production. Si, en conformité de l'accord que nous avons signé avec elles, elles peuvent nous prouver que leurs augmentations de prix se sont encore accrues, et que l'augmentation de leurs frais de production varie de 5 à 10 pour cent, nous entamons alors immédiatement des négociations avec elles. La province de Québec est la seule, je crois, à s'être vue octroyer une augmentation de 2c. la pinte, mais la subvention fédérale de 5c. la pinte reste toujours en vigueur.

[Français]

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE—ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT SUBVENTIONNERA LA CONSOMMATION

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que le coût de la vie augmente de façon vertigineuse spécialement dans le domaine de la nourriture, le premier ministre prévoit-il accorder des subventions à la consommation afin de combler le manque de pouvoir d'achat des Canadiens pour avoir accès à la production canadienne?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Si le député fait allusion à des subventions accordées dans des cas particuliers, la réponse, monsieur le président, est évidente, étant donné que le gouvernement a déjà agi dans ce sens, et qu'il continuera à agir ainsi, pour autant que cela sera nécessaire. Mais si le député fait allusion à des subventions générales accordées à tous les consommateurs pour toutes sortes de raisons, la réponse est négative.

[Traduction]

LE PROJET DE HAUSSE DU PRIX DU PAIN—LES INTENTIONS DU MINISTRE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Consommation et des Corporations nous dirait-il s'il a discuté avec le président de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires la question de la majoration proposée du prix du pain? Si oui, croit-il justifiée la majoration de 4c. dans le prix du pain annoncée par le Bakery Council of Canada? Si tel est le cas, quelles dispositions entend-il prendre?